



POSTE TEMPORAIRE EN REMPLACEMENT

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE

CONCOURS 202203-07

Titre TECHNICIEN EN GÉNIE CIVIL AUXILIAIRE	Groupe de traitement M
--	---------------------------

La Ville de Montréal-Est désire pourvoir le poste de technicien en génie civil. Il s'agit d'un poste temporaire en remplacement.

À PROPOS DE MONTRÉAL-EST

Fondée en 1910, avec une population de 4012 habitants pour une superficie de 12,5 km², la Ville de Montréal-Est s'est significativement développée au cours des dernières années. À la recherche active de nouveaux investisseurs, Montréal-Est poursuit sa mission d'offrir une excellente qualité de vie à ses citoyennes et citoyens en mettant ces derniers au centre de ses priorités et de ses actions. Ses nombreux projets de développement économique et résidentiel ainsi que ses démarches de revitalisation en font une Ville dynamique.

Faire partie de l'équipe de la municipalité de Montréal-Est c'est :

- Participer à la réalisation de notre mission qui est d'offrir des services de qualité aux Montréalaises et Montréalais;
- Déployer vos talents au sein d'une équipe dynamique, où l'esprit de collaboration et le plaisir sont au rendez-vous;
- Bénéficier de plusieurs avantages : régime d'assurances collectives, régime de retraite à prestations déterminées avec contribution de l'employeur, congés mobiles et de maladie rémunérés, congé prolongé payé durant la période des fêtes, remboursement d'une partie des frais d'études et de formation, programme d'aide aux employés, stationnement gratuit et plus encore.

Venez faire une différence dans une ville moderne, en pleine expansion, qui a à cœur ses citoyens. Un milieu où votre créativité contribue à la réalisation de grands projets stimulants favorisant le mieux-être des citoyennes et citoyens. En plus de vous offrir des possibilités de carrière intéressantes, vous ferez partie d'une grande organisation publique à dimension humaine. Ce milieu de travail et ses défis vous interpellent, n'attendez plus, et appliquez dès maintenant!

NATURE DE L'EMPLOI

Sous l'autorité du directeur de la Direction des travaux publics et génie, le titulaire de ce poste assume différentes responsabilités de nature technique dans le domaine du génie municipal. Le titulaire effectue diverses tâches techniques relatives à la réalisation et au suivi de divers projets ou programmes environnementaux (échantillonnage, surveillance, inspections, analyses, etc.). Le titulaire jouit d'une certaine autonomie d'action et doit faire preuve d'initiative dans les recherches à effectuer et dans l'élaboration des dossiers qui lui sont confiés ; il soumet des projets et des recommandations à son supérieur.

EXEMPLES DE TÂCHES ACCOMPLIES

1. Effectue les relevés et la mise à jour de la signalisation routière.
2. Vérifie les demandes de permis de Bell Canada, Hydro-Québec, Gaz Métropolitain ou autres afin de voir s'il est possible d'y accéder et fait des recommandations à son supérieur.
3. Effectue des relevés sur le terrain avec différents instruments d'arpentage : chaîne, niveau, transit ou autres.
4. Exécute la mise en plan de croquis par différentes méthodes, soit à la main ou à l'aide de l'ordinateur.
5. Fournit les informations demandées relevant de son champ d'activités.
6. Effectue la conception de travaux, en fait l'estimation et, au besoin, fait le suivi des travaux en régie.
7. Prépare des requêtes de travail ayant trait à la signalisation.
8. Fait la surveillance de différents travaux ainsi que l'inspection de tout raccordement d'égout et d'aqueduc réalisés par des firmes privées. Prépare les permis de coupe et en estime les coûts.
9. Effectue la surveillance de chantier des travaux de génie civil supervisés par le département des travaux publics et génie.
10. Participe au processus de gestion des sols contaminés en respectant les exigences du ministère (MDEEP) et formule des recommandations d'ordre géotechnique et environnemental au directeur.
11. Assure la surveillance de la disposition des sols contaminés dans des sites autorisés par le ministère (MDEEP) et procède aux échantillonnages des sols contaminés pour analyses chimiques et interprétation des résultats; procède à l'échantillonnage des matériaux pour des essais en géotechnique.
12. Assiste son supérieur dans différents travaux d'ingénierie et, sur demande, lui soumet ses recommandations.
13. Choisit les méthodes et procédés de travail et voit à leur application ; veille au respect des échéanciers.
14. Participe à l'élaboration de programmes de travail, d'enquêtes, d'analyses, d'inspections, de réalisations techniques, de planification, etc.
15. Surveille la progression des travaux, s'assure que le travail accompli rencontre les objectifs visés, que la mise à jour des règlements, des normes, des cartes et documents techniques et administratifs relatifs à son domaine d'expertise.
16. Participe activement aux travaux et activités pertinents à son domaine d'expertise ; révisé, commente et corrige certains documents et surveille la présentation des renseignements recueillis, la préparation de devis techniques, maquettes, cartes, textes, etc. jugés nécessaires pour la bonne compréhension des rapports. Participe à la réalisation des appels d'offre.

17. Organise et/ou participe à divers comités et rencontres relatifs à son domaine d'expertise et émet des commentaires, suggestions ou recommandations.
18. Organise, en collaboration avec les manufacturiers, fournisseurs et autres, des séances d'information en matière de changements technologiques, de matériaux ou d'équipements nouveaux.
19. Assure le suivi informatisé d'informations de gestion selon les systèmes développés de l'unité.
20. Guide et oriente des employés de rang inférieur dans l'accomplissement de travaux reliés à la nature de l'emploi et en vérifie la qualité.
21. Effectue toute autre tâche connexe.

LATITUDE D'ACTION

Le travail s'accomplit sous direction générale et suivant des lignes de conduite et des objectifs établis; le travail est plutôt apprécié selon les résultats obtenus.

INSTRUCTION ET EXPÉRIENCE REQUISES

Instruction : Détenir un diplôme d'études collégiales spécialisées, secteur et profil appropriés.

Expérience : Posséder quatre (4) années d'expérience dans un travail permettant au titulaire de se familiariser avec le domaine de l'emploi.

COMPÉTENCES RECHERCHÉS

BONNES CONNAISSANCES :

- des techniques de réfection de tranchées dans la chaussée ;
- des techniques de constructions de rues, ruelles ;
- des techniques de modifications et de construction d'utilité et services publics ;
- des Normes provinciales (Tome V) en vigueur ;
- des règlements municipaux pertinents ainsi que de leur application ;
- des politiques et pratiques municipales en vigueur en matière de stationnement ;
- des techniques reliées à la sécurité routière ;
- des logiciels spécialisés reliés à ce domaine.
- des sols, de leurs propriétés et de leurs caractéristiques ;
- de la voirie ;
- de la machinerie et de l'outillage utilisés dans la construction.

CONNAISSANCES :

- des outils informatiques reliés aux plans et dessins ;
- de la rédaction des devis ;
- de l'estimation et de l'évaluation de coûts de travaux ;

- des mathématiques générales et appliquées ;
- des règles de santé et sécurité sur les chantiers ;
- des agrégats et de leurs propriétés ;
- des types de béton et de ses propriétés ;
- des règlements fédéraux, provinciaux et municipaux régissant la construction ;
- de la topographie et de la topométrie ;
- des principes de base de certaines spécialités afférentes ;
- du français parlé et écrit.

HABILETÉS OU APTITUDES :

- à utiliser les instruments et outils propres au domaine de l'emploi ;
- à coordonner et surveiller le travail d'employés ;
- à effectuer des travaux d'analyse et de synthèse ;
- à rédiger des rapports clairs et concis ;
- à organiser le travail en fonction des échéanciers ;
- à appliquer les codes et règlements particuliers au domaine de l'emploi ;
- à faire preuve d'initiative, de jugement et de courtoisie ;
- à lire et interpréter des plans, devis et cahiers de charge ;
- à susciter la concertation entre les différents intervenants ;
- à communiquer avec le public.

HORAIRE DE TRAVAIL

L'horaire de travail actuel est du lundi au jeudi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 12 h 45 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 pour un total de 35 heures par semaine.

Le lieu de travail est à l'hôtel de ville de Montréal-Est.

Salaires annuels 2022 : 75 397 \$ (poste syndiqué col blanc).

Date d'entrée en poste : dès que possible.

TESTS ÉCRITS ET ENTREVUE

Les candidats sélectionnés devront se soumettre à un processus d'évaluation visant à mesurer les aptitudes recherchées pour l'emploi. Des tests seront donc administrés.

POUR POSTULER

Les candidats intéressés à l'externe doivent obligatoirement postuler en ligne à l'adresse suivante : atlas.workland.com/careers/montreal-est **avant le 30 mars 2022, 16 H 30.**

Veuillez noter que les candidatures à l'interne seront priorisées.

Merci de l'intérêt que vous manifestez envers la Ville de Montréal-Est. Toute candidature reçue par courriel, par télécopieur et par courrier sera refusée. Veuillez noter que nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue. Le genre masculin est utilisé dans l'unique but d'alléger le texte.